

DES EMPLOIS POUR AUJOURD'HUI ET DEMAIN

BUDGET DE L'ONTARIO DE 2016



Transformation des soins de santé

L'économie de l'Ontario soutient de solides services publics. Les soins de santé constituent l'un des plus importants services provinciaux sur lesquels comptent les Ontariennes et Ontariens. Grâce aux mesures récemment mises en oeuvre pour transformer les soins de santé, la province a facilité l'accès des patients aux soins primaires, a prodigué davantage de soins à domicile et a réduit les temps d'attente pour les interventions chirurgicales, les examens diagnostiques ainsi que les soins dispensés aux urgences. Depuis 2003-2004, le gouvernement a investi près de 2 milliards de dollars pour réduire considérablement les temps d'attente.

Le gouvernement a réussi à réduire la croissance annuelle des dépenses en santé pour la faire passer d'environ 7 % à environ 2 %, tout en continuant d'améliorer l'accès aux soins de santé.

Accélérer l'accès aux soins de santé

Soins primaires

- ▶ Pour les patients qui présentent des troubles multiples et nécessitent les soins les plus complexes, le gouvernement a augmenté le nombre de ses maillons santé communautaires, composés d'équipes locales de soins interdisciplinaires, pour les faire passer de 69 à 82 à l'échelle de la province.
- ▶ Afin de réduire davantage les temps d'attente pour les services de santé clés, la province prévoit également :
 - élargir le champ de pratique des infirmières autorisées afin de leur permettre de prescrire directement certains médicaments;
 - rendre plus de vaccins disponibles, comme les vaccins de voyage, par l'entremise des pharmaciens.
- ▶ L'Ontario investira 85 millions de dollars supplémentaires sur trois ans pour s'assurer que les équipes de soins primaires puissent efficacement recruter et maintenir en poste un personnel multidisciplinaire qualifié. Ces investissements permettront aux cliniques de continuer à fournir des services à l'échelle de la province, y compris dans les collectivités rurales et du Nord ainsi que les communautés connaissant une croissance rapide.

Un meilleur accès aux soins spécialisés

- ▶ La province contribue, dans plus de 50 cliniques à l'échelle de l'Ontario, au coût d'un cycle de fertilisation in vitro par patiente admissible.
- ▶ En 2016-2017, le gouvernement fournira environ 1 million de dollars afin de financer les services aux personnes touchées par une fausse couche ou la perte d'un enfant. Cette mesure comporte des ressources pour former des bénévoles et appuyer les parents et les familles endeuillés.

Investissements pour des soins hospitaliers de grande qualité

- ▶ Le gouvernement augmente de 345 millions de dollars le financement des hôpitaux en réponse à la demande croissante de services complexes et très spécialisés ainsi qu'au besoin d'améliorer l'accès aux soins de santé dans les collectivités en croissance à l'échelle de la province.
- ▶ L'Ontario prévoit affecter 12 milliards de dollars sur 10 ans en subventions d'immobilisations aux hôpitaux pour poursuivre la construction d'infrastructures essentielles. À l'heure actuelle, quelque 35 grands projets hospitaliers sont en construction ou à diverses étapes de planification aux quatre coins de la province.

Élargissement des services oncologiques

- ▶ La province investira une somme additionnelle de 130 millions de dollars dans les services oncologiques au cours des trois prochaines années, ce qui permettra d'offrir davantage de services et de programmes de prévention.
- ▶ L'Ontario fait également des investissements dans les infrastructures afin d'augmenter l'accès aux programmes hautement spécialisés de greffe de cellules souches en Ontario. Cet investissement permettra d'aménager des chambres de soins très spécialisés, ce qui contribuera à sauver des vies en améliorant les services prodigués par le Réseau universitaire de santé à Toronto, le centre des sciences de la santé de Hamilton et L'Hôpital d'Ottawa.

Santé mentale et dépendances

- ▶ La phase 2 de la Stratégie décennale de santé mentale et de lutte contre les dépendances de l'Ontario comporte un investissement de 16 millions de dollars sur trois ans, versés à compter de 2014-2015. Grâce à ces fonds, il sera possible de créer 1 000 nouvelles places de logement pour les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de dépendance. De cet investissement, 4 millions de dollars sont consacrés à 248 logements avec services de soutien en 2016-2017.
- ▶ L'Ontario versera également 1,5 million de dollars au centre de traitement pour jeunes Dave Smith d'Ottawa afin de contribuer à la construction d'un nouvel immeuble de 30 lits pour le traitement en établissement des jeunes, permettant ainsi d'augmenter la capacité, d'améliorer l'efficacité et de faire en sorte que les besoins des pensionnaires soient satisfaits dans un environnement sécuritaire et confortable.
- ▶ La province fournit 2 millions de dollars à 10 organismes autochtones afin qu'ils consultent leurs collectivités, puis fassent des recommandations sur les enjeux uniques en matière de santé mentale et de dépendance touchant les Autochtones.

Appuyer les programmes de médicaments publics de l'Ontario

- ▶ La province présentera, d'ici 2019, un programme public de médicaments entièrement remanié pour en améliorer la viabilité à long terme tout en veillant à ce que les gens qui ont besoin de médicaments puissent y avoir accès.
- ▶ À compter du 1^{er} août 2016, les seuils de revenus ouvrant droit à des prestations pour personnes âgées à faible revenu passeront de 16 018 \$ à 19 300 \$ pour les personnes seules et de 24 175 \$ à 32 300 \$ pour les couples, conformément aux niveaux de revenus du Régime de revenu annuel garanti (RRAG).
 - Les modifications apportées aux seuils élargiront l'accès pour environ 170 000 aînés de plus qui deviendront admissibles aux prestations pour personnes âgées à faible revenu.
 - Pour les personnes âgées dont le revenu excède ces nouveaux seuils, la franchise annuelle du Programme de médicaments de l'Ontario passera de 100 \$ à 170 \$ et les quotes-parts passeront de 6,11 \$ à 7,11 \$ par demande.

Offrir davantage de soins coordonnés en milieu communautaire

- ▶ Afin de pouvoir offrir davantage de soins de grande qualité à domicile et en milieu communautaire, l'Ontario a prolongé son engagement d'en augmenter le financement de 250 millions de dollars.
 - Le gouvernement prévoit continuer à financer la prestation accrue des soins de santé en milieu communautaire à hauteur d'environ 5 % par année jusqu'en 2017-2018, conformément à l'engagement annoncé dans les budgets précédents.
- ▶ Le gouvernement investira au cours des trois prochaines années 75 millions de dollars de plus dans les soins palliatifs communautaires et dans des maisons de soins palliatifs portant l'investissement total à environ 155 millions de dollars.
 - Cela portera le financement des maisons de soins palliatifs par le gouvernement à plus de 55 millions de dollars par an en 2018-2019.
- ▶ Le gouvernement investira 10 millions de dollars supplémentaires chaque année dans le Projet ontarien de soutien en cas de troubles du comportement. Ce financement aidera les résidents des foyers de soins de longue durée qui sont atteints de démence ou d'autres troubles comportementaux et neurologiques complexes.
- ▶ La province augmentera son investissement dans les soins aux résidents de 2 % annuellement durant les trois prochaines années.

Maintenir les Ontariennes et Ontariens en santé

- ▶ L'Assemblée législative de l'Ontario a adopté la *Loi de 2015 pour des choix santé dans les menus*, laquelle entrera en vigueur en janvier 2017. Aux termes de cette loi, les lieux de restauration ayant 20 établissements ou plus doivent afficher le nombre de calories de leurs aliments et boissons.
 - Afin d'aider davantage les consommateurs, le gouvernement propose de modifier la Loi afin d'exiger que les calories et d'autres renseignements nutritionnels soient indiqués sur les menus et les tableaux d'affichage près du nom ou de l'illustration des aliments proposés.
- ▶ Dans le cadre de cette stratégie, le gouvernement prépare des modifications à la Loi sur l'immunisation des élèves qui, si elles sont adoptées, protégeraient les élèves et les collectivités en établissant des critères plus stricts d'exemption de la vaccination des élèves.
- ▶ La province propose d'autoriser les pharmaciens à administrer une gamme plus étendue de vaccins, ce qui augmentera l'efficacité de l'immunisation et la commodité pour les Ontariennes et Ontariens.
- ▶ Le gouvernement offre gratuitement le vaccin contre le zona aux personnes âgées de l'Ontario qui ont de 65 à 70 ans, ce qui leur fera économiser environ 170 \$ et réduira les visites aux urgences ainsi que les hospitalisations.
- ▶ Afin d'appuyer davantage les efforts de prévention et d'abandon du tabagisme, la province augmente la taxe sur le tabac de 3 \$ par cartouche de 200 cigarettes et continuera d'augmenter les taxes sur le tabac chaque année au même rythme que l'inflation à compter de 2017.
 - La province affectera 5 millions de dollars de l'augmentation des revenus provenant de la taxe sur le tabac pour rendre plus accessibles aux populations prioritaires les services d'abandon du tabac, peu importe où elles vivent en Ontario.